

Compte rendu de l'assemblée générale 2025 du SADSEL

L'assemblée générale 2025 du SADEL a eu lieu le samedi 28 février 2026 à la salle « mille club » à Palinges

Jean-Pierre DAZY, vice-président ouvre l'assemblée générale à 9h. Il présente les excuses de Marie-Paule Horat, présidente, qui est démissionnaire du conseil d'administration.

Il présente les excuses de toutes personnalités invitées :

Franck Alétru, président du SNA,

Josiane Corneloup, député de la circonscription

Paul Lorton, maire de Palinges

Marc Piard, président du GDSA71.

Il remercie le maire de Givry et la ferme expérimentale de Jalogny pour leur prêt de locaux, Daniel Boucher pour la vérification de comptes et l'ensemble des bénévoles pour leur implication au magasin et aux ruches-écoles.

Martine Grillot donne lecture d'un courrier du SNA présentant le nouveau siège appelé à devenir la maison de l'apiculture.

D. Résolution n° 1 : Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2024

Le Compte rendu de l'Assemblée Générale 2024 a été joint à l'invitation de l'Assemblée Générale 2025.

Il est demandé à l'assemblée présente de voter cette première résolution.

La résolution numéro 1 est votée à l'unanimité

E. Résolution n°2 : Rapport d'activité 2025

Le rapport d'activités se lit au travers des implications de ses adhérents dans le syndicat.

Il assure ses missions grâce à son groupement d'achat, ses ruches écoles et les différentes manifestations et animations à la demande des écoles, des collectivités ou entreprises.

Jean-Pierre DAZY présente les différentes activités et leurs responsables.

Le premier bilan concerne le nombre d'adhérents en légère baisse, et le nombre de ruches déclarées est en baisse significative.

Intervention de Jean-Pierre DAZY dans le cadre du groupement d'achat.

Jean-Pierre rappelle les ouvertures du magasin grâce à l'ensemble de son équipe tout au long de cette année. Ces ouvertures ont donné lieu à 445 visites suivies d'achat mais un tiers des adhérents passent au magasin.

L'offre d'achat est importante, le magasin gère 340 références.

Jean-Pierre présente l'entretien du local et du matériel. Du changement de fenêtres de la façade ouest au changement du portail, du changement des balances et leur homologation au changement d'ordinateurs, les investissements prévus ont été réalisés. Le flyer a été renouvelé.

L'accès est réservé aux personnes ayant une cotisation à jour.

Des travaux de peinture ont été réalisés à l'intérieur du bâtiment.

Une API brocante a été organisée et celle-ci sera reconduite cette année **le 21 mars 2026.**

Intervention de Roger Dubois dans le cadre du rucher école de GIVRY.

Roger Dubois remercie Franck Calvo pour les cours théoriques et l'ensemble de ses collègues

animateurs.

Le rucher de Givry en 2025 c'est neuf ruches durant la saison.

La fréquentation du rucher école de Givry et de l'ordre de 20 à 25 participants à chaque journée, encadré par 4 animateurs au maximum.

La récolte de miel a été de 120 kg .

L'activité des animateurs ne se résume pas à former des apiculteurs, mais c'est aussi l'entretien du site et des ruches pendant la morte saison.

L'année 2026 devrait voir le déménagement du rucher vers un terrain situé plus près du local et moins boueux.

Intervention de Roger Milliat dans le cadre du rucher école de JALOGNY.

Le rucher de Jalogny c'est des bénévoles qui passent une vingtaine d'après-midi pour assurer les cours, pour suivre les colonies. Le rucher était composé de 10 ruches peuplées au printemps et pour finir à 8 ruches qui sont rentrées en hivernage.

C'est aussi un partenariat avec la Ferm'Inov qui met à disposition une salle pour les cours théoriques, un local pour le matériel et un espace pour le rucher-écoles.

Le rucher de Jalogny rencontre les mêmes problèmes que celui de Givry concernant le nombre de formateurs disponibles.

Il est nécessaire de penser au renouvellement des animateurs et du responsable si la santé de Patrick Trolliet ne lui permet pas de continuer.

Pour conclure, l'ambiance au rucher est très bonne et la récolte de cette année s'élève à 55 kilos. Nous souhaitons un bon rétablissement à Patrick.

Intervention de Remy Barbarin dans le cadre de la communication

Le site internet est à disposition des adhérents à jour de leur cotisation et leur donne accès au catalogue en ligne et pour passer une annonce.

Animations extérieures

Christophe Davadan et Patrick Trolliet ont animé un stand à la fête de la pomme à Cluny

Vote d'approbation du rapport d'activité 2025

Il est demandé à l'assemblée présente de voter le rapport d'activité 2025.

La résolution numéro 2 est votée à l'unanimité

F. Résolution n° 3 : Rapport Financier 2025

G. Résolution n° 4 : Budget Prévisionnel 2026

Le rapport financier 2025 est présenté par Martine GRILLOT.

Charges d'exploitations : 44820,70 €

Produits d'exploitations : 49071,10 €

Marge d'exploitation : 4250,40 €

Les comptes ont été certifiés conformes par Monsieur Daniel BOUCHER faisant office de vérificateur des comptes.

Budget prévisionnel 2026

Des travaux de peinture du mur nord du local et de la porte d'entrée sont à programmer. L'achat du terrain pour le rucher-école est en cours chez le notaire et la réalisation d'un abri pour les hausses à l'étude.

Dépenses : 52000 €

Recettes : 52000 €

Il est demandé à l'assemblée présente de voter la résolution numéro 3 et 4.

Les résolutions numéro 3 et 4 sont votées à l'unanimité

Un participant remarque que nous n'avons pas parlé de la lutte contre le frelon à pattes jaunes. La discussion qui s'en suit permet à Gilbert Bontemps de parler des interventions du GDSA qui sont limitées par le montant de la subvention allouée par le conseil départemental. Il y a bien un plan frelon au niveau national **mais sans budget et sans décret d'application**.

H. Résolution numéro 5 : renouvellement du tiers sortant des administrateurs

Pascale MARTINEZ est candidate au CA se présente.

Les administrateurs sortant en 2025 sont

Marie-Paule HORAT qui ne se représente pas

Roger MILLIAT

Maurice SZYMKOWIAK

Pascal AGUENOT

Christophe DAVADAN

Les administrateurs

Franck CALVO, Nicolas MAJOLI, Valérie LANNEAU se retirent du CA

Les candidat(e)s sont :

Roger MILLIAT

Maurice SZYMKOWIAK

Pascal AGUENOT

Christophe DAVADAN

Pascale MARTINEZ

. Inscrits : 396

. Abstentions : 22

. Exprimés : 375

L'ensemble des personnes entrantes et sortantes sont élues

La résolution numéro 5 est votée

K. Intervention de Gérard Therville et Stéphane Einberger

Stéphane Einberger du Groupement de défense sanitaire apicole de Saône et Loire, présente le varroa dans la ruche et sa vie sur l'abeille.

Il peut anéantir une colonie d'abeilles entre 40 000 à 60 000 insectes, en l'espace de trois semaines. Il est un diffuseur de virus et un incubateur de maladie, « comme celui des ailes déformées »

Merci à Stéphane de nous alerter sur les dangers de ce parasite

Clôture de l'assemblée générale à 12h00, Palinges le 28 février 2026

Roger Dubois, secrétaire de séance